



Québec, le 16 août 2021

Objet : Demande d'accès à l'information

La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès à l'information du 5 août 2021 visant à obtenir des documents liés à l'Entente de services concernant le projet d'enquête relative à la maltraitance en établissements exploitant un centre d'hébergement et de soins à longue durée.

Nous ne pouvons donner suite à votre demande. En vertu de l'alinéa 2 de l'article 30 de la *Loi sur l'Institut de la statistique du Québec* (RLRQ, c. I-13.011), nul n'a droit d'accès à un document produit ou fait dans le cadre de la fourniture aux ministères et organismes du gouvernement de services de nature scientifique ou technique dans le domaine de la statistique.

Je vous prie de recevoir, _____, mes meilleures salutations.

Stéphanie Parent
Responsable de l'accès aux documents

p. j. : Avis de recours